

Coefficient : 1

Durée : 45 minutes

Consignes :



Seules les encres de couleur bleue et noire sont autorisées (*l'usage du crayon n'est pas autorisé*).

Répondez sur le questionnaire :

→ Aucun choix inscrit sur la copie ne sera accepté

→ Cochez les cases correspondant à votre choix.

IMPORTANT :

-  Il y a plusieurs bonnes réponses par question.
-  Certaines réponses sont pénalisantes (*– 2 points*).
-  Aucun nom ou signe distinctif ne doit figurer sur le QCM.
-  Voici le barème de notation pour chaque question :

Le candidat coche l'ensemble des réponses exactes	+ 1
Le candidat coche une partie des réponses exactes et aucune réponse incorrecte	+ 0,5
Le candidat coche une partie des réponses exactes et une ou des réponses incorrectes	– 1
Le candidat coche uniquement des réponses incorrectes	– 1
Le candidat coche une réponse pénalisante	– 2
Pas de réponses proposées	– 1

1) Dans le cadre de ses missions, l'ATSEM peut effectuer les tâches suivantes :

- A. Soigner un enfant qui s'est blessé légèrement dans la cour, même s'il n'est pas de sa classe.
- B. Reprendre un enfant qui en frappe un autre lors de la récréation de la pause de midi.
- C. Couper la viande des enfants de petite section lors des repas, notamment en septembre.
- D. Changer un enfant en situation de handicap qui s'est sali, lui donner une douche en cas de besoin.

2) Un parent vous confie son inquiétude car son enfant a été harcelé dans la cour par des grands :

- A. Vous écoutez poliment mais vous ne dites rien et ne faites rien.
- B. Vous lui dites que vous garderez avec vous l'enfant en récréation pour le protéger.
- C. Vous lui dites d'en parler à l'enseignant.
- D. Le fait est important : vous en parlez aux fédérations de parents.
- E. Vous transmettez à l'enseignant l'inquiétude de ce parent.

3) Pendant la pause méridienne trois garçons baissent leur culotte et se montrent mutuellement leur sexe :

- A. Vous ne dites et ne faites rien.
- B. Vous téléphonez au numéro d'urgence « enfance en danger ».
- C. Vous leur faites la leçon et les menacez d'une fessée.
- D. Vous les prenez à part et vous leur demandez de se rhabiller.
- E. Vous informez l'enseignant de l'incident.

4) Dans ces mises en situation, quelles sont les affirmations exactes ?

- A. Un enfant habituellement gourmand refuse de manger. L'ATSEM peut lui proposer de manger mais ne peut pas le forcer.
- B. L'ATSEM refuse strictement à un enfant ayant un PAI (aux protéines de lait) de manger le yaourt dont il a envie.
- C. Les grandes sections mangent au deuxième service : pour éviter les bagarres dans la cour, l'ATSEM a le droit d'organiser un jeu de ballon.
- D. L'ATSEM a le droit de reprendre un enfant qui menace un camarade avec son couteau.
- E. L'ATSEM peut prendre l'initiative d'apprendre à un enfant qui mange avec ses doigts à se servir de ses couverts.

5) Quels thèmes l'ATSEM peut-il aborder avec les familles ?

- A. Aucun : il n'a pas le droit d'évoquer ce qui se passe pendant la journée.
- B. Le déroulement du repas.
- C. La gestion des vêtements.
- D. Les apprentissages langagiers.
- E. La sieste de l'après-midi.

6) Vous nettoyez du matériel avec les enfants :

- A. À l'eau et au savon.
- B. Avec un produit détergent et des gants.
- C. Avec des lingettes de toilette.
- D. Avec un produit antibactérien.
- E. Vous ne nettoyez jamais d'objets en présence d'enfants.

7) L'entretien régulier du sol de la classe consiste à :

- A. Dépoussiérer les sols avec une microfibre humide.
- B. Nettoyer à l'eau avec un détergent multi-usage.
- C. Utiliser la méthode de lavage en deux étapes.
- D. Faire à part les plinthes avec une gaze humide.
- E. Utiliser de l'eau tiède (20-25°).

8) Suite à une grosse tempête, la cour de l'école est jonchée de feuilles :

- A. Les services techniques municipaux viendront balayer.
- B. Les ATSEM n'ont pas à participer au balayage de la cour.
- C. La mairie délègue aux ATSEM le soin de balayer la cour.
- D. Les enfants qui le souhaitent peuvent aider les ATSEM à balayer.
- E. Inutile de ramasser les feuilles, elles disparaîtront d'elles-mêmes.

9) Pendant l'atelier, un enfant ingère de la peinture. Que faites-vous ?

- A. Vous le grondez pour qu'il ne recommence pas.
- B. Vous le faites vomir.
- C. Vous prévenez l'enseignant.
- D. Vous lui faites boire du lait.
- E. Vous lui faites boire du café salé.

10) À l'issue de l'activité peinture (en fin de matinée), l'enseignant vous demande de nettoyer tables et pincesaux :

- A. Vous le faites, cela fait partie de vos missions.
- B. Vous le faites pour aider l'enseignant alors que ça ne rentre pas dans vos missions.
- C. Vous ne le faites pas car il faut que les enfants s'en occupent.
- D. Vous ne le faites pas et vous chargez deux enfants de le faire.
- E. Vous le ferez à 16 h 30 quand les enfants seront partis, ce sera plus simple.

11) Lors d'une sortie piscine :

- A. L'ATSEM peut accompagner les enfants à la piscine durant le temps scolaire.
- B. L'ATSEM n'est pas tenu d'accompagner les enfants dans l'eau.
- C. Pour accompagner les enfants à la piscine durant le temps scolaire, il faut une saisine préalable de la direction de l'éducation et de la jeunesse.
- D. L'ATSEM qui accompagne les enfants à la piscine intervient uniquement dans le cadre de l'habillage et du déshabillage des enfants.
- E. L'ATSEM et l'enseignant sont responsables des enfants dans le bassin.

12) Le BCG est un vaccin :

- A. Qui se fait par voie intradermique.
- B. Qui peut provoquer des effets indésirables.
- C. Qui ne protège pas de la tuberculose.
- D. Obligatoire pour tous les enfants entrant à l'école.
- E. Obligatoire pour tout le personnel travaillant au contact des enfants.

13) La gale est une affection :

- A. Non contagieuse.
- B. Causée par des acariens.
- C. Causée par un manque d'hygiène.
- D. Qui provoque des démangeaisons.
- E. Qui peut se transmettre par l'échange de vêtements.

14) À propos du doudou en petite section :

- A. Il est conseillé de dire aux parents de repartir avec le doudou.
- B. Il faut inviter l'enfant à le déposer à l'arrivée en classe dans un lieu précis
- C. Il est possible de le redonner à l'enfant au moment de la sieste.
- D. Il n'est pas conseillé de faire des échanges de doudou entre enfants.
- E. L'ATSEM doit inviter l'enfant à le laisser à la maison.

15) À la rentrée 2013, au vu de votre expérience, on vous affecte à la classe d'un enseignant qui prend ses premières fonctions. Quelle(s) attitude(s) adoptez-vous ?

- A. Vous avez de l'expérience, c'est vous qui posez les règles de travail en commun.
- B. Vous précisez d'emblée au nouvel enseignant toutes les tâches que vous ne voulez pas faire.
- C. Vous organisez de votre propre chef une réunion lors de laquelle vous expliquez vos modalités de travail.
- D. Vous comptez procéder de la même façon que l'année précédente, sans rien changer à vos habitudes.
- E. Suite à la demande de l'enseignant, vous présentez vos modalités de travail.

16) À quel interlocuteur vous adressez-vous pour faire valoir votre droit à formation ?

- A. À la Direction des ressources humaines de votre collectivité.
- B. Au Centre de gestion auquel est affiliée votre collectivité.
- C. À votre collègue ATSEM qui a déjà suivi plusieurs formations.
- D. Au service formation de votre collectivité.
- E. Au service formation du rectorat dont votre école dépend.

17) Vous rencontrez des difficultés relationnelles avec un élève. Qui contactez-vous en premier ?

- A. Les parents.
- B. Un collègue.
- C. L'enseignant de cet élève.
- D. Un enseignant d'une autre école que vous connaissez.
- E. Le directeur de la scolarité, à la mairie.

18) Une mère vous demande pourquoi le camarade de classe de son fils est absent. Vous répondez que :

- A. Vous lui direz quand l'élève sera revenu à l'école.
- B. Vous lui faites confiance pour ne pas ébruiter que le camarade de classe a des problèmes familiaux.
- C. Vous n'êtes pas autorisé(e) à communiquer sur la situation des autres enfants.
- D. L'enfant est malade et vous lui expliquez de quelle maladie il s'agit.
- E. Vous êtes soumis au secret professionnel.

19) Vous êtes ATSEM, et vous remarquez que l'un de vos collègues ATSEM a fréquemment des attitudes vexatoires à l'encontre d'un élève de la classe à laquelle il est affecté | Que faites-vous ?

- A. Vous ne dites rien, ce ne sont pas vos affaires.
- B. Vous informez l'enseignant de l'élève du comportement de votre collègue.
- C. Vous en discutez avec le collègue concerné en dehors de la présence des enfants.
- D. Vous allez porter plainte contre votre collègue au commissariat.
- E. Vous écrivez, de votre propre chef, une lettre de signalement à l'Inspection académique.

20) À l'école maternelle, quels sont les professionnels intervenant spécifiquement dans le soutien des élèves en situation de handicap ?

- A. L'éducateur de jeunes enfants.
- B. L'assistant d'éducation.
- C. L'aide médico-psychologique.
- D. L'enseignant référent.
- E. L'éducateur spécialisé.

CORRIGÉ :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A, B, C, D	C, E	D, E	A, B, C, D, E	B, C, E	A	A, B, C, D, E	C	C	A
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
A, C	A, B, E	B, D, E	B, C, D	E	A, D	C	C	B, C	B, C, D